

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SUN PARK » en abrégé « SUN PARK »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX  
PLATEAUX DERRIERE SOCOCE, EN FACE DE LA STATION  
TOTAL ENERGIES, Lot 1320, Ilot 137

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 10/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUN PARK » en abrégé « SUN  
PARK »

Objet : Piscine, Art, Loisirs et Divertissements,  
Evènementiel.

Et pour la réalisation de l'objet social:

L'emprunt de toutes sommes et en garantie  
l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou  
partie des biens sociaux.

La prise de participation dans toute société  
existante ou à créer.

Et généralement toutes opérations se rapportant  
directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant  
en faciliter l'extension et le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX  
PLATEAUX DERRIERE SOCOCE, EN FACE DE LA STATION  
TOTAL ENERGIES, Lot 1320, Ilot 137

Dirigeant(s) M TANO MATHIEU ROMARIC NIAMIEN  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00231 du 12/01/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02922/GTCA/RC/2023 du 12/01/2023

